

Doing Business

APERÇU

2009

COMPARAISON DES RÉGLEMENTATIONS DANS 181 PAYS

Doing Business

2009



COMPARAISON DES RÉGLEMENTATIONS DANS 181 PAYS

© 2008 The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank
1818 H Street NW
Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Site web : www.worldbank.org
Courriel : feedback@worldbank.org

Tous droits réservés.

1 2 3 4 08 07 06 05

Publication de la Banque mondiale et de la Société financière internationale.

Le présent rapport a été établi par les services du Groupe de la Banque mondiale. Les constatations, interprétations et conclusions qui y sont présentées ne reflètent pas nécessairement les vues des Administrateurs de la Banque mondiale ou des pays qu'ils représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données contenues dans cette étude.

Droits et licences

Le contenu du présent rapport fait l'objet d'un dépôt légal. La publication ou la transmission d'une partie ou de l'intégralité de cet ouvrage peut constituer une violation de la législation applicable. La Banque mondiale encourage la diffusion de ses études et, normalement, accorde sans délai l'autorisation d'en reproduire des passages.

Pour obtenir cette autorisation, veuillez adresser votre demande en fournissant tous les renseignements nécessaires, par courrier, au Copyright Clearance Center Inc., 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, États-Unis ; téléphone : 978-750-8400 ; télécopie : 978-750-4470 ; site web : www.copyright.com.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande, par courrier, à l'adresse suivante : Office of the Publisher, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, États-Unis ; télécopie : 202-522-2422 ; courriel : pubrights@worldbank.org.

Pour acheter des copies supplémentaires de *Doing Business 2009*, *Doing Business 2008*, *Doing Business 2007: How to Reform*, *Doing Business in 2006: Creating Jobs*, *Doing Business in 2005: Removing Obstacles to Growth* et *Doing Business in 2004: Understanding Regulations*, consulter le site www.doingbusiness.org.

Une demande d'inscription au catalogue de la Bibliothèque du Congrès a été déposée.

Table des matières

Doing Business 2009 est la sixième édition d'une série de rapports annuels sur les réglementations qui facilitent la pratique des affaires et celles qui la compliquent. Le rapport présente des indicateurs quantitatifs sur la réglementation des entreprises et la protection des droits de propriété qui permettent de faire des comparaisons entre 181 pays — allant de l'Afghanistan au Zimbabwe — et dans le temps.

Les réglementations ayant une incidence sur dix stades de la vie d'une entreprise sont évaluées : création d'entreprise, obtention d'un permis de construire, embauche de travailleurs, transfert de pro-

priété, accès au crédit, protection des investisseurs, paiement des taxes et impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et fermeture d'entreprise. Les données de *Doing Business 2009* datent du 1^{er} juin 2008. Les indicateurs servent à analyser les résultats économiques et à déterminer quelles réformes ont été efficaces, où et pourquoi.

La méthodologie concernant les droits des créanciers et des emprunteurs reconnus par la loi, qui font partie des indicateurs sur l'accès au crédit, a été modifiée pour *Doing Business 2009*. Pour de plus amples renseignements, voir les notes statistiques.

Actualités

Nouveautés concernant le projet Doing Business <http://www.doingbusiness.org>

Classement

Classement des pays — du 1^{er} rang au 181^e <http://www.doingbusiness.org/economyrankings>

Réformateurs

Bref aperçu des réformes dans les domaines couverts par DB2009, liste des pays réformateurs depuis DB2004 et outil de simulation utilisé pour le classement <http://www.doingbusiness.org/reformers>

Séries chronologiques

Ensembles de données spécialisées depuis DB2004 <http://www.doingbusiness.org/customquery>

Méthodologie et recherche

Méthodes et documents de travail utilisés pour *Doing Business* <http://www.doingbusiness.org/MethodologySurveys>

Bloc-notes

Chronique Web sur la réforme de la réglementation des affaires <http://blog.doingbusiness.org>

Téléchargements

Rapports Doing Business, rapports infranationaux, nationaux et régionaux et études de cas <http://www.doingbusiness.org/downloads>

Projets au niveau des collectivités locales

Différences entre les réglementations des entreprises au niveau infranational <http://www.doingbusiness.org/subnational>

Bibliothèque juridique

Collection en ligne des lois et règlements concernant les entreprises <http://www.doingbusiness.org/lawlibrary>

Partenaires locaux

Plus de 6 700 spécialistes de 181 pays participent à l'élaboration du rapport *Doing Business* <http://www.doingbusiness.org/LocalPartners>

Le Club des réformateurs

Les dix premiers réformateurs de *Doing Business* <http://www.reformersclub.org>

Planète Affaires

Carte interactive sur la facilité de faire des affaires <http://www.doingbusiness.org/map>

À propos de Doing Business	1
Présentation générale	7
Création d'entreprise	-
Octroi de permis de construire	-
Embauche des travailleurs	-
Transfert de propriété	-
Obtention de prêts	-
Protection des investisseurs	-
Paiement des taxes et impôts	-
Commerce transfrontalier	-
Exécution des contrats	-
Fermeture d'entreprise	-

Références	-
Notes statistiques	-
Tableau sur la facilité de faire des affaires	15
Tableaux par pays	-
Normes fondamentales du travail (OIT)	-
Remerciements	19

William Petty, conseiller auprès du roi d'Angleterre Charles II, a établi les premiers comptes nationaux officiels en 1664. Il a passé quatre écritures. Les dépenses — vivres, logements, vêtements et autres produits de première nécessité — s'élevaient à 40 millions de livres. Le revenu national se répartissait comme suit : biens fonciers (8 millions de livres), biens mobiliers (7 millions de livres) et revenu du travail (25 millions de livres).

Au cours des siècles suivants, les estimations des recettes, des dépenses, des apports matériels et de la production de biens au niveau national sont devenues plus nombreuses. Mais ce n'est pas avant les années 40 qu'un cadre de référence a été créé pour mesurer systématiquement les recettes et les dépenses nationales, sous la direction de l'économiste britannique John Maynard Keynes. L'adoption de cette méthodologie comme norme internationale a permis de comparer la situation financière de différents pays. Les indicateurs macroéconomiques utilisés dans les comptes nationaux sont aujourd'hui les mêmes pour tous les pays.

Les gouvernements soucieux d'assurer la santé économique de leur pays et d'offrir des possibilités à leurs citoyens ne limitent plus leurs efforts à l'amélioration des conditions macroéconomiques. Ils s'occupent également des dispositions législatives, réglementaires et institutionnelles qui influencent les activités économiques courantes.

Encore récemment, cependant, il n'existait aucun ensemble d'indicateurs disponibles à l'échelon mondial pour suivre ces facteurs microéconomiques et analyser leur incidence. Les premières analyses, réalisées dans les années 80, se fondaient sur les opinions des experts ou les enquêtes auprès des entreprises. Ces enquêtes permettent d'apprécier la situation économique et les conditions générales d'un pays mais elles présentent un intérêt limité pour les besoins d'analyse du fait qu'elles reposent sur de simples impressions et qu'elles donnent une image incomplète des pays pauvres.

Le projet *Doing Business*, lancé il y a sept ans, va plus loin. Il étudie la situation des petites et moyennes entreprises d'un pays et mesure les réglementations auxquelles elles sont assujetties durant leur cycle de vie. *Doing Business* et le modèle des coûts standard initialement élaboré et appliqué aux Pays-Bas sont à l'heure actuelle les seuls outils normalisés utilisés dans différents domaines de compétence pour mesurer l'impact de la réglementation nationale sur l'activité des entreprises¹.

Le premier rapport *Doing Business*, publié en 2003, portait sur cinq types d'indicateurs dans 133 pays. Le rapport de cette année couvre dix types d'indicateurs dans 181 pays. Le projet utilise les informations fournies par les pouvoirs publics, les universités, les spécialistes et les groupes d'évaluation². L'objectif fondamental reste inchangé : réunir les éléments nécessaires pour apprécier la réglementation des entreprises et l'améliorer.

DOMAINES ÉTUDIÉS PAR DOING BUSINESS

Doing Business fournit une évaluation chiffrée des réglementations qui s'appliquent aux petites et moyennes entreprises dans différents domaines, notamment : création d'entreprise, obtention de permis de construire, recrutement de personnel, transfert de propriété, obtention de crédit, protection des investisseurs, paiement des impôts, commerce

transfrontalier, exécution des contrats et fermeture d'une entreprise.

Doing Business part du principe que l'activité économique doit reposer sur des règles solides. Par exemple, il faut des règles pour définir clairement les droits de propriété et réduire les coûts de règlement des litiges, pour améliorer la prévisibilité des relations économiques et pour offrir une protection essentielle aux partenaires contractuels contre les abus. L'objectif est de mettre en place une réglementation efficace, accessible à tous ceux qui en ont besoin et simple à appliquer. C'est pourquoi certains indicateurs de *Doing Business* accordent une meilleure note à une réglementation renforcée, telle que le renforcement des règles d'information dans les transactions entre parties apparentées, tandis que d'autres accordent une note plus élevée aux mesures prises pour simplifier l'application de la réglementation existante, telles que la création d'un guichet unique pour les formalités de création d'entreprise.

Le projet *Doing Business* utilise deux types de données : d'une part les textes législatifs et réglementaires, et d'autre part, les indicateurs de temps et mouvements qui mesurent l'efficacité avec laquelle une réglementation est mise en œuvre (comme l'octroi de l'identité juridique à une entreprise). Pour ces indicateurs, les estimations de coût sont établies à partir des barèmes officiels d'honoraires en vigueur. *Doing Business* s'inspire des travaux novateurs d'Hernando de Soto qui a appliqué la méthode des temps et mouvements utilisée pour la première fois par Frederick Taylor pour révolutionner la production du Model T de Ford. De Soto a utilisé cette méthode dans les années 80 pour mettre en lumière les obstacles à la création d'une usine de confection de vêtements dans la banlieue de Lima³.

DOMAINES NON COUVERTS

Il importe également de préciser les domaines non couverts par *Doing Business* — de façon à tenir compte des limites dans l'interprétation des données.

UNE PORTÉE LIMITÉE

Doing Business porte sur dix domaines particuliers, l'objectif spécifique étant d'évaluer la réglementation et la bureaucratie auxquelles se heurtent les petites et moyennes entreprises durant leur cycle de vie. Ainsi :

- *Doing Business* n'évalue pas tous les aspects de la conjoncture économique qui ont un impact sur les entreprises et les investisseurs, ni tous les facteurs qui influent sur la compétitivité. Par exemple, la sécurité, la stabilité macroéconomique, la corruption, les compétences professionnelles de la main-d'œuvre, la solidité des institutions et la qualité des infrastructures ne sont pas prises en compte⁴, ni la réglementation de l'investissement étranger.
- *Doing Business* ne couvre pas toutes les réglementations, ni tous leurs objectifs, dans un pays donné. Au fur et à mesure des progrès économiques et technologiques, de nouveaux domaines d'activité économique sont réglementés. Par exemple, la législation de l'Union européenne contient aujourd'hui quelque 14 500 jeux de règles. *Doing Business* évalue les réglementations ayant une incidence sur dix phases seulement du cycle de vie d'une entreprise, grâce à dix types d'indicateurs spécifiques.

ÉTUDES DE CAS TYPES

Les indicateurs de *Doing Business* reposent sur des études de cas types assortis d'hypothèses particulières, comme le fait que l'entreprise se situe dans la plus grande ville commerciale du pays. Les indicateurs économiques font généralement des hypothèses restrictives de cette nature. Les statistiques sur l'inflation, par exemple, sont souvent basées sur les prix des biens de consommation dans quelques centres urbains.

Si ces hypothèses permettent de faire des comparaisons à l'échelle mondiale, le caractère général du rapport s'en trouve limité. La réglementation des affaires et son application, notamment dans les États fédéraux et les pays de taille économique

importante, ne sont pas homogènes à l'intérieur d'un pays. Et bien sûr, les obstacles à surmonter et les possibilités à exploiter dans la première ville commerciale — que ce soit Mumbai ou Sao Paulo, Nukualofa ou Nassau — varient considérablement d'un pays à l'autre. Compte tenu de l'intérêt manifesté par les gouvernements pour ces variations, *Doing Business* a complété ses indicateurs mondiaux par des études infranationales dans des pays tels que le Brésil, la Chine, le Mexique, le Nigéria, les Philippines et la Fédération de Russie⁵. *Doing Business* a également lancé un programme de travail axé sur les petits États insulaires⁶.

Dans les domaines où la réglementation est complexe et très différenciée, le scénario normalisé utilisé pour établir les indicateurs de *Doing Business* doit être soigneusement défini. Le cas échéant, le scénario de base suppose qu'il s'agit d'une société à responsabilité limitée. Ce choix est en partie empirique : la SARL est la forme de société la plus courante dans la plupart des pays. Ce choix reflète également l'intérêt que porte *Doing Business* au développement des possibilités de création d'entreprise. Les investisseurs sont incités à prendre des risques lorsque les pertes potentielles se limitent à leur participation financière dans l'entreprise.

ACCENT MIS SUR LE SECTEUR FORMEL

Pour établir les indicateurs, *Doing Business* suppose que les entreprises connaissent toutes les dispositions réglementaires et les appliquent. Dans la pratique, les entreprises peuvent passer un temps considérable à chercher à savoir où s'adresser et quels documents soumettre. Ou bien elles peuvent tout bonnement ignorer leurs obligations légales, comme par exemple l'inscription à la sécurité sociale.

Lorsque la réglementation est particulièrement lourde, il y a davantage d'entreprises dans le secteur informel. Cela a un coût : ces entreprises se développent en général plus lentement, ont plus difficilement accès au crédit et emploient moins de personnes — et ces em-

ployés ne bénéficient d'aucune protection dans le cadre de la législation du travail⁷. *Doing Business* mesure un ensemble de facteurs qui aident à expliquer l'expansion du secteur informel et donnent aux planificateurs une idée des réformes à envisager. Pour mieux comprendre l'environnement général des entreprises et examiner les enjeux à relever par les pouvoirs publics dans une perspective plus large, il convient d'utiliser les données de *Doing Business* en conjonction avec celles provenant d'autres sources telles que les enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises⁸.

POURQUOI CETTE APPROCHE ?

Doing Business est comparable à un test de cholestérol qui serait appliqué à l'environnement réglementaire des entreprises d'un pays. Un test de cholestérol ne présente pas une image complète de notre état de santé, mais il permet de mesurer un aspect important de notre santé. C'est aussi un moyen de nous inciter à modifier notre comportement de façon à améliorer non seulement notre taux de cholestérol mais aussi notre état de santé général.

Une manière de vérifier si *Doing Business* offre une mesure indirecte de l'environnement général des entreprises et de leur compétitivité est d'étudier les corrélations entre les classements de *Doing Business* et les autres grands indicateurs économiques. La série d'indicateurs la plus proche de *Doing Business* est celle de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur la réglementation du marché des produits ; le taux de corrélation est de 0,80. L'indice de la compétitivité mondiale du Forum économique mondial et l'Annuaire de la compétitivité mondiale publié par l'IMD ont une plus large portée mais ils sont aussi étroitement corrélés avec le classement *Doing Business* (0,80 et 0,76, respectivement). Ces corrélations montrent que dans des conditions de paix et de stabilité macroéconomique, la réglementation des entreprises a une grande influence sur la compétitivité économique.

Une question plus importante est de savoir s'il existe un lien entre les thèmes couverts par *Doing Business* et le développement et la réduction de la pauvreté. Dans l'étude intitulée La parole est aux pauvres, la Banque mondiale a demandé à 60 000 pauvres à travers le monde comment ils pensaient pouvoir sortir de la misère⁹. Les réponses étaient catégoriques : tous ceux interrogés, hommes et femmes, comptaient sur les revenus tirés de leur propre entreprise ou sur leur emploi rémunéré. Pour promouvoir la croissance — et faire en sorte que les pauvres puissent en bénéficier — il faut créer un environnement dans lequel tous ceux qui apportent une énergie et des idées nouvelles, quels que soient leur sexe et leur origine ethnique, puissent monter leur affaire et où les entreprises puissent investir, prospérer et créer des emplois.

Les petites et moyennes entreprises sont les moteurs de la concurrence, de la croissance et de la création d'emplois, notamment dans les pays en développement. Mais dans ces pays, le secteur informel représente jusqu'à 80 % de l'activité économique. La bureaucratie et la réglementation peuvent être un obstacle à l'intégration de ces entreprises dans le secteur structuré.

Lorsque la réglementation est lourde et la concurrence limitée, la réussite d'un entrepreneur dépend davantage de ses relations que de ses aptitudes. Mais lorsque la réglementation est transparente, efficace et simple à appliquer, il devient plus facile pour tous ceux qui désirent créer une entreprise, quels que soient leurs contacts, de fonctionner dans le respect de la légalité et de tirer parti des possibilités et des protections offertes par la loi.

À cet égard, *Doing Business* considère qu'une bonne réglementation est essentielle pour l'inclusion sociale. Il fournit également les éléments nécessaires pour étudier les effets de la réglementation et de son application. Par exemple, *Doing Business 2004* a montré que la rapidité d'exécution d'un contrat était associée à la perception d'une justice plus équitable — autrement dit, lenteur de

justice vaut déni de justice¹⁰. On trouvera d'autres exemples aux chapitres suivants.

DOING BUSINESS, UN EXERCICE DE COMPARAISON

Doing Business, du fait qu'il étudie certains aspects essentiels des systèmes réglementaires, s'est avéré utile pour les comparaisons avec un point de référence. Toute analyse comparative — qu'elle porte sur des individus, des entreprises ou des États — est nécessairement partielle : elle est valide et utile si elle aide à affiner le jugement, mais elle l'est moins si elle s'y substitue.

Doing Business utilise les données recueillies de deux façons : il présente des indicateurs « absolus » pour chaque pays dans chacun des dix domaines de réglementation étudiés, et il établit un classement des pays — général et en fonction de chaque indicateur. Il faut une certaine marge d'appréciation pour interpréter ces mesures dans un pays donné et élaborer des réformes judicieuses et politiquement acceptables.

Pris séparément, certains classements établis par *Doing Business* risquent de surprendre. Certains pays peuvent avoir un classement meilleur que prévu par rapport à certains indicateurs. Et les pays qui ont connu une croissance rapide ou ont attiré un grand volume d'investissements peuvent avoir un classement moins bon que d'autres pays apparemment moins dynamiques.

Cela étant, un bon classement *Doing Business* est généralement associé avec une bonne performance économique. Les pays classés parmi les vingt premiers de la liste sont ceux qui ont un revenu par habitant élevé, une forte productivité et un système de réglementation très sophistiqué.

Mais pour les pays animés d'une volonté de réforme, l'amélioration des indicateurs est plus importante que le classement absolu. À mesure que leur économie se développe, ils renforcent et élargissent leur réglementation pour protéger les droits des investisseurs et les droits de propriété, tout en améliorant

l'application des règles existantes et en abrogeant celles qui sont périmées. L'une des conclusions de *Doing Business* est que les pays dynamiques et en expansion continuent à adopter des réformes et à réviser leur réglementation ainsi que la façon dont elle est appliquée, tandis que de nombreux pays pauvres utilisent encore des systèmes de réglementation datant de la fin du 19^e siècle.

DOING BUSINESS— MANUEL DE L'UTILISATEUR

Les données quantitatives et les comparaisons peuvent être utiles pour stimuler le débat sur les mesures à prendre, en mettant en lumière les problèmes potentiels et en indiquant aux décideurs les enseignements à tirer des bonnes pratiques utilisées ailleurs. Ces données permettent également d'étudier comment différentes approches — et différentes réformes — contribuent à atteindre l'objectif visé, tel que la compétitivité, la croissance, la création d'emplois et l'amélioration du revenu.

Les données recueillies par *Doing Business* depuis son lancement il y a six ans ont permis de réaliser des études toujours plus nombreuses sur le lien qui existe entre les résultats mesurés par les indicateurs de *Doing Business* et les réformes adoptées dans les domaines en question, d'une part, et les résultats sociaux et économiques attendus, d'autre part. Quelque 325 articles ont été publiés dans des revues spécialisées pratiquant l'examen collégial, et 742 documents de travail peuvent être consultés sur Google Scholar¹¹. Parmi les constatations faites, on peut citer :

- L'abaissement des barrières à l'entrée est associé à un secteur informel plus restreint¹².
- La réduction des coûts d'entrée peut encourager la création d'entreprise et faire reculer la corruption¹³.
- La simplification des démarches à effectuer pour créer une entreprise peut accroître les possibilités d'emploi¹⁴.

Comment les pays utilisent-ils *Doing Business* ? La réaction initiale est souvent de mettre en question la qualité et la pertinence des données du rapport. Mais le débat donne généralement lieu à un examen plus approfondi de l'utilité des données pour le pays et des domaines dans lesquels des réformes pourraient être envisagées.

La plupart des réformateurs commencent par chercher des exemples, et *Doing Business* les aide dans cette tâche. Ainsi, l'Arabie saoudite a utilisé le droit des entreprises en vigueur en France pour réviser sa propre législation. De nombreux pays africains s'inspirent du modèle de l'île Maurice en matière de réformes car ce pays a le meilleur classement de la région par rapport aux indicateurs de *Doing Business*. Mahmoud Mohieldin, ministre égyptien de l'Investissement, explique :

Ce qui me plaît dans le rapport Doing Business... c'est qu'il permet des échanges d'informations. Je n'exagère pas en disant que j'ai vérifié quels sont les dix pays les mieux classés pour chaque indicateur et je leur ai demandé : « Qu'avez-vous fait ? ». L'un des avantages de commencer après les autres, dans quelque domaine que ce soit, c'est que vous pouvez tirer parti de leur expérience.

Au cours des six dernières années, de nombreux pays ont réformé le cadre réglementaire de leurs entreprises. La plupart des réformes adoptées dans les domaines étudiés par *Doing Business* s'inscrivaient dans des programmes de réforme plus généraux visant à accroître la compétitivité économique. Pour mettre en place leurs programmes de réforme, les pays utilisent différents indicateurs et sources de données. Les réformateurs tiennent également compte des demandes de nombreux acteurs et groupes d'intérêts, qui soulèvent tous des questions importantes dans le débat sur la réforme.

Le soutien du Groupe de la Banque mondiale au processus de réforme engagé par les pays a pour but de les encourager à utiliser les données avec discernement, en affinant leur jugement

et en évitant de se borner à améliorer leur classement *Doing Business*.

MÉTHODOLOGIE ET DONNÉES

Doing Business porte sur 181 pays — parmi lesquels figurent de petites économies et quelques uns des pays les plus pauvres du monde, sur lesquels les autres séries de données fournissent très peu d'informations. Les données *Doing Business* sont basées sur les dispositions législatives et réglementaires nationales et les formalités administratives obligatoires. (Pour une explication détaillée de la méthodologie *Doing Business*, voir les notes statistiques.)

SOURCES DES DONNÉES

La plupart des indicateurs sont basés sur les lois et règlements en vigueur. En outre, les indicateurs de coût sont généralement étayés par les barèmes d'honoraires officiels. Les participants aux enquêtes *Doing Business* remplissent des questionnaires et citent les lois, règlements et barèmes applicables, ce qui aide à vérifier la fiabilité et la qualité des données.

Pour certains indicateurs, les éléments concernant les coûts (s'il n'existe pas de barème) et les délais se fondent davantage sur la pratique que sur les textes de loi, ce qui introduit une part de subjectivité. C'est pourquoi *Doing Business* travaille avec des juristes bien familiarisés avec les formalités en question. Conformément à la méthode type utilisée pour les études des temps et des mouvements, *Doing Business* décompose chaque processus ou formalité, tels que la création d'une entreprise et son exploitation légale, en étapes distinctes afin de mieux estimer les délais respectifs. Ces estimations sont fournies par des spécialistes qui ont une grande expérience de ces formalités.

Au cours des six dernières années, plus de 10 000 spécialistes dans 181 pays ont aidé à recueillir les données utilisées pour les indicateurs *Doing Business*. Le rapport de cette année a utilisé les informations fournies par plus de 6 700 spécialistes. On trouvera sur le site Web

de *Doing Business* le nombre de personnes interrogées dans chaque pays et pour chaque indicateur (le tableau 12.1, dans les notes statistiques, indique le nombre de personnes interrogées par type d'indicateur). Étant donné que le rapport porte principalement sur les dispositions législatives et réglementaires, la plupart des personnes interrogées sont des juristes. Les questionnaires sur le crédit sont remplis par des responsables du registre sur le crédit ou de la centrale des risques. Les questionnaires sur le commerce transfrontalier, les impôts et les permis de construire sont adressés aux transitaires, comptables, architectes et autres professionnels.

La méthode de collecte des données utilisée par *Doing Business* se distingue de celle utilisée pour les enquêtes auprès des entreprises, qui donnent souvent une image plus étroite des perceptions et de l'expérience des entreprises. Un avocat d'affaires qui inscrit entre 100 et 150 entreprises par an au registre du commerce est mieux familiarisé avec la procédure qu'un entrepreneur qui le fera tout au plus une ou deux fois. Un juge commissaire qui tranche des douzaines d'affaires de faillite par an en sait plus sur la question qu'une entreprise en instance de faillite.

MISE AU POINT DE LA MÉTHODOLOGIE

La méthode de calcul de chaque indicateur est transparente, objective et facile à reproduire. D'éminents universitaires collaborent à l'élaboration des indicateurs, ce qui garantit leur rigueur académique. Six des documents de référence sur les indicateurs ont été publiés dans des revues économiques à grand tirage et deux autres le seront prochainement.

Doing Business utilise la méthode des moyennes simples pour pondérer les sous-indicateurs et calculer les classements. D'autres méthodes ont été étudiées, telles que l'utilisation des composantes principales et des variables latentes.¹⁵ Ces deux méthodes donnent pratiquement les mêmes résultats que la méthode des moyennes simples. Les tests montrent que chaque série d'indicateurs fournit de

nouvelles informations. La méthode des moyennes simples est donc robuste.

AMÉLIORATIONS APPORTÉES À LA MÉTHODOLOGIE ET RÉVISION DES DONNÉES

La méthodologie a été constamment améliorée au fil des ans. Les changements ont été essentiellement apportés à l'instigation des pays inclus dans l'échantillon de *Doing Business*. S'agissant de l'exécution des contrats, par exemple, le montant du litige dans le scénario de base a été augmenté de 50 % à 200 % du revenu par habitant après la première année, lorsqu'il est apparu que les litiges portant sur des montants peu élevés avaient peu de chances d'être portés devant les tribunaux.

Un autre changement concerne la création d'entreprise. Le capital minimal obligatoire peut être un obstacle pour ceux qui souhaitent monter une affaire. Au départ, *Doing Business* mesurait le capital minimal requis, qu'il doive être intégralement versé d'avance ou non. Dans de nombreux pays, une partie seulement des fonds propres doit être versée d'avance. Pour tenir compte des barrières effectives à l'entrée, seul le capital minimal versé est utilisé depuis 2004.

Un changement a été apporté à la méthode de base utilisée pour le rapport de cette année. Il concerne l'indice de fiabilité des garanties, qui fait partie de la série d'indicateurs sur l'obtention de crédit.

Tous les changements de méthodologie sont expliqués dans le rapport et sur le site Web de *Doing Business*. On trouvera également sur ce site Web, pour chaque indicateur et chaque pays, des séries chronologiques qui remontent à la première année pour laquelle l'indicateur ou le pays a été inclus dans le rapport. Afin de pouvoir comparer ces séries chronologiques, on procède à un rétrocalcul des données en tenant compte des changements de méthode et des corrections de données. On peut aussi consulter sur le site Web toutes les séries de données originales utilisées pour les documents de référence.

Les informations concernant les corrections de données peuvent être consultées sur le site Web (voir également les notes statistiques). Une procédure de recours transparente permet à quiconque de contester les données. Si les erreurs sont confirmées après vérification des données, elles sont corrigées dans les meilleurs délais.

NOTES

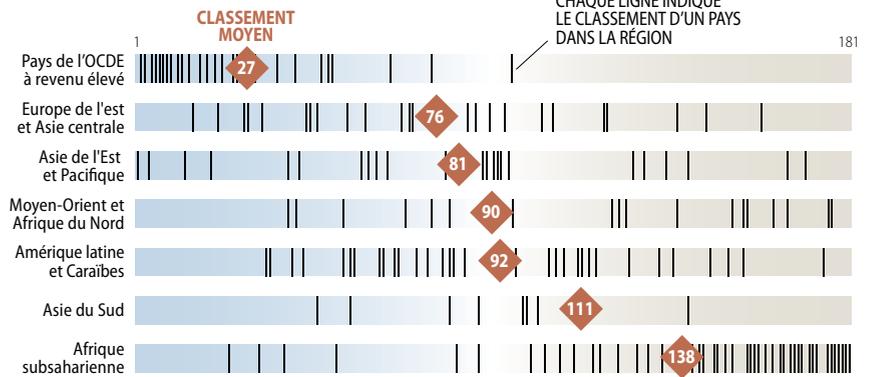
1. Le modèle des coûts standard est une méthode destinée à mesurer la charge administrative imposée aux entreprises par la réglementation en vigueur. Cette méthode peut servir à mesurer l'effet d'une loi particulière ou de certains aspects de la législation, ou encore à évaluer la législation d'un pays dans son ensemble.
2. L'année dernière, le rapport a utilisé un examen effectué par le Groupe indépendant d'évaluation du Groupe de la Banque mondiale (2008).
3. De Soto (2000).
4. Les indicateurs concernant le commerce transfrontalier et l'obtention de permis de construire tiennent compte de certains aspects de l'infrastructure nationale, notamment les transports terrestres de marchandises et la viabilisation des terrains pour les entreprises.
5. <http://www.doingbusiness.org/subnational>.
6. <http://www.doingbusiness.org>.
7. Schneider (2005).
8. <http://www.enterprisesurveys.org>.
9. Narayan et al. (2000).
10. Banque mondiale (2003).
11. <http://scholar.google.com>.
12. Par exemple, Masatlioglu et Rigolini (2008), Kaplan, Piedra et Seira (2008) et Djankov, Ganser, McLiesh, Ramalho et Shleifer (2008).
13. Par exemple, Alesina et al. (2005), Perotti et Volpin (2004), Klapper, Laeven et Rajan (2006), Fisman et Sarria-Allende (2004), Antunes et Cavalcanti (2007), Barseghyan (2008) et Djankov, Ganser, McLiesh, Ramalho et Shleifer (2008).
14. Par exemple, Freund et Bolaky (à paraître), Chang, Kaltani et Loayza (à paraître) et Helpman, Melitz et Rubinstein (2008).
15. Voir Djankov et al. (2005).

Présentation générale

FIGURE 1.1

Quelles sont les régions dotées des réglementations les plus favorables aux affaires?

Classement DB2009 pour la facilité de faire des affaires (1-181)



Source: Base de données *Doing Business*.

Pour la cinquième année consécutive, les réformes ont été plus nombreuses en Europe de l'Est et en Asie centrale que dans toute autre région. Vingt-six des 28 pays de cette région ont procédé à 69 réformes au total. Depuis 2004, *Doing Business* suit les réformes visant à simplifier la réglementation des entreprises, à renforcer les droits de propriété, à faciliter l'accès au crédit et l'exécution des contrats en mesurant leur impact sur dix types d'indicateurs.¹ Près de 1 000 réformes ayant un impact sur ces indicateurs ont été recensées, dont un tiers en Europe de l'Est et en Asie centrale.

La région s'était classée avant l'Asie de l'Est et le Pacifique en 2007, en termes de facilité de faire des affaires — et a

conservé sa place cette année (figure 1.1). Quatre pays de la région (la Géorgie, l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie) figurent parmi les 30 premiers pays dans le classement mondial *Doing Business*.

Le classement en termes de facilité de faire des affaires ne rend pas pleinement compte du climat économique d'un pays. L'indicateur ne tient pas compte de tous les facteurs qui sont importants pour les entreprises, tels que les conditions macroéconomiques, l'infrastructure, les qualifications de la main-d'œuvre ou la sécurité. Mais l'amélioration du classement d'un pays signifie qu'il met en place un cadre réglementaire favorable à l'activité commerciale. En Europe de l'Est et en Asie centrale, de nombreux pays

continuent à s'y employer — et les pays de la région se classent une fois encore en tête de la liste des meilleurs réformateurs en 2007–08. À noter un fait nouveau cette année : les réformes dans la région se déplacent vers l'Est avec quatre nouveaux pays dans la liste des dix meilleurs réformateurs : l'Azerbaïdjan, l'Albanie, la République kirghize et le Bélarus (tableau 1.1).

De nombreux autres pays ont également réformé. Cent-treize pays ont adopté 239 réformes qui accroissent la facilité de faire des affaires entre juin 2007 et juin 2008. C'est le plus grand nombre de réformes recensées en un an depuis que le rapport *Doing Business* est publié. L'année dernière, les réformes ont

TABLEAU 1.1

Les 10 premiers pays réformateurs en 2007–08

Pays	Création d'entreprise	Octroi de permis de construire	Embauche des travailleurs	Transfert de propriété	Obtention de prêts	Protection des investisseurs	Paiement des taxes et impôts	Commerce transfrontalier	Exécution des contrats	Fermeture d'entreprise
Azerbaïdjan	✓		✓	✓	✓	✓	✓		✓	
Albanie	✓				✓	✓	✓			
République kirghize	✓	✓				✓				
Bélarus	✓	✓		✓	✓		✓	✓		
Sénégal	✓			✓				✓		
Burkina Faso		✓	✓	✓			✓			
Botswana	✓					✓		✓		
Colombie	✓	✓					✓	✓		✓
République dominicaine	✓			✓			✓	✓		
Égypte	✓	✓		✓	✓	✓		✓		

Note: Les pays sont classés en fonction du nombre et de l'impact de leurs réformes. *Doing Business* commence par sélectionner les pays ayant effectué des réformes qui facilitent la pratique des affaires dans au moins trois domaines couverts par le rapport. Ensuite, les pays sont classés en fonction de l'amélioration de leur rang pour la facilité de faire des affaires par rapport à l'année précédente. Plus cette amélioration est importante, meilleur est le classement.

Source: Base de données *Doing Business*.

FIGURE 1.2

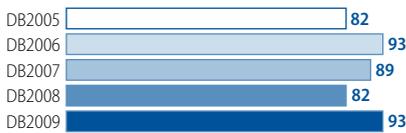
L'Europe de l'Est et l'Asie centrale — premières au palmarès des réformes

Pourcentage de pays ayant adopté au moins une réforme qui facilite la pratique des affaires au cours des cinq dernières années

Rapport *Doing Business* de l'an dernier

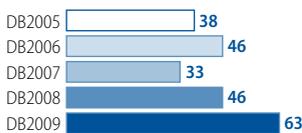
Europe de l'Est et Asie centrale

(28 pays)



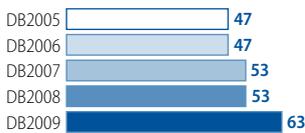
Asie de l'Est et Pacifique

(24 pays)



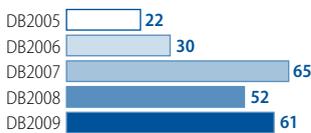
Moyen-Orient et Afrique du Nord

(19 pays)



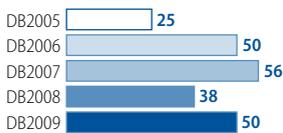
Afrique subsaharienne

(46 pays)



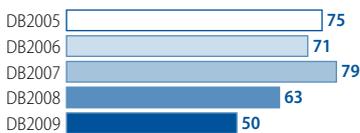
Amérique latine et Caraïbes

(32 pays)



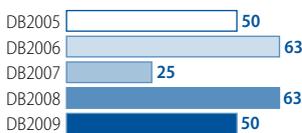
Pays de l'OCDE à revenu élevé

(24 pays)



Asie du Sud

(8 pays)



porté sur l'aide à la création d'entreprises, l'allègement de la pression fiscale, la simplification de la réglementation des importations et des exportations et l'amélioration des systèmes d'information sur le crédit.

L'Asie de l'Est est la région où le rythme des réformes s'est le plus accéléré. Les deux tiers des pays de la région ont adopté des réformes, contre moins de la moitié l'an dernier (figure 1.2). La tendance a continué à s'accélérer dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, où les deux tiers des pays ont procédé à des réformes. Alors que cette région était jadis réputée pour ses barrières prohibitives à l'entrée, deux pays — la Tunisie et le Yémen — ont éliminé l'obligation de dépôt du capital minimal requise pour créer une entreprise, tandis que la Jordanie l'a réduite de 30 000 à 1 000 dinars jordaniens.

L'Afrique subsaharienne a également poursuivi sa tendance à la réforme : 28 pays ont mis en œuvre 58 réformes, plus que toute autre année depuis que *Doing Business* suit les réformes. Deux pays ouest-africains ont ouvert la voie, le Sénégal et le Burkina Faso. En Amérique latine, la Colombie et la République dominicaine ont le plus réformé. Les réformes ont ralenti dans les pays à revenu élevé membres de l'OCDE, de même qu'en Asie du Sud.

L'Azerbaïdjan est le premier pays réformateur en 2007–08. Un guichet unique pour la création d'entreprise a été mis en place en janvier 2008, réduisant de moitié les délais, le coût et le nombre de démarches nécessaires pour créer une entreprise. Les inscriptions au registre du commerce ont augmenté de 40 % au cours des six premiers mois. Les modifications apportées au code du travail ont assoupli la réglementation du travail en autorisant les contrats à durée déterminée pour les emplois permanents, en assouplissant les restrictions relatives aux heures de travail et en éliminant l'obligation de réaffecter le personnel licencié pour raison économique. Les transferts de propriété peuvent désormais s'effectuer en 11 jours, contre 61 dans le passé,

grâce à la consolidation du registre des transactions foncières et immobilières.

Ce n'est pas tout. L'Azerbaïdjan a éliminé le seuil minimum de 1 100 dollars requis pour inscrire un prêt au registre du crédit, ce qui a doublé le nombre des emprunteurs couverts. Les actionnaires minoritaires sont mieux protégés, grâce à la révision du code civil et à une nouvelle réglementation des transactions entre parties apparentées. Ces transactions sont aujourd'hui soumises à des règles plus strictes en ce qui concerne leur divulgation au conseil de surveillance et dans les rapports annuels. En outre, les parties intéressées dans une transaction entre apparentés qui est préjudiciable pour l'entreprise doivent verser des dommages-intérêts et rembourser les profits qu'elles ont empochés.

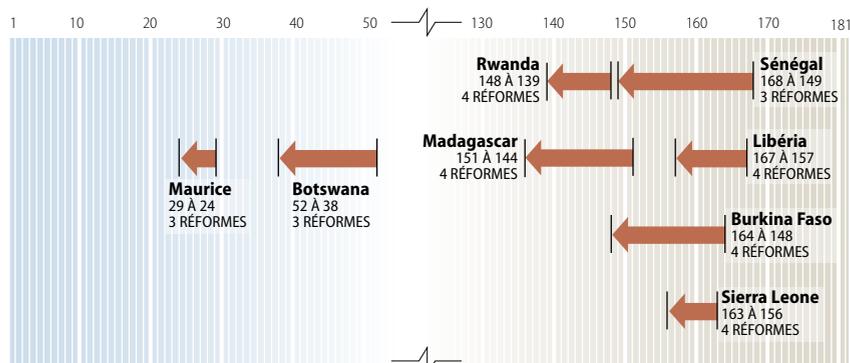
Les contribuables azerbaïdjanais peuvent désormais faire leur déclaration de revenus et payer leurs impôts en ligne, ce qui économise plus de 500 heures de formalités par an en moyenne. À Baku, un nouveau tribunal de commerce a aidé à accélérer l'exécution des contrats. Le nombre de juges chargés d'examiner les litiges commerciaux est passé de cinq à neuf, ce qui a réduit de 30 jours en moyenne la durée des règlements.

L'Albanie se classe en deuxième place, avec quatre réformes dans les domaines évalués par *Doing Business*. Une nouvelle loi applicable au droit commercial a renforcé la protection des droits des actionnaires minoritaires. La loi impose des règles plus strictes d'approbation et d'information concernant les transactions entre parties apparentées et définit pour la première fois les obligations des administrateurs. Elle a également accru les possibilités de pourvoi si une transaction entre parties apparentées est préjudiciable pour l'entreprise. L'élimination de l'obligation de passer devant un tribunal pour enregistrer une entreprise et l'ouverture d'un guichet unique ont facilité la création d'entreprise. Il est désormais possible de créer une entreprise en huit jours, alors qu'il fallait plus d'un mois auparavant. Le premier registre du crédit a ouvert ses portes en Albanie, et

FIGURE 1.3

Qui a le plus réformé en Afrique en 2007–08?

Amélioration du classement pour la facilité de faire des affaires, DB2008-DB2009

Source: Base de données *Doing Business*.

les réformes fiscales ont réduit de moitié le taux d'imposition des sociétés, qui est désormais égal à 10 %.

AFRIQUE — PLUS DE RÉFORMES QUE JAMAIS AUPARAVANT

Les pays africains ont adopté plus de réformes en 2007–08 que dans toute année précédemment couverte par *Doing Business* et trois des dix premiers réformateurs du monde se trouvent en Afrique : le Sénégal, le Burkina Faso et le Botswana. Les réformes se multiplient également dans trois pays sortant d'un conflit — le Libéria, le Rwanda et la Sierra Leone (figure 1.3). Maurice, pays de la région où la réglementation est la plus favorable aux entreprises, continue à réformer et figure cette année sur la liste des 25 premiers pays pour la facilité de faire des affaires.

Cette volonté de réforme se manifeste après plusieurs années de croissance économique sans précédent en Afrique. Le taux de croissance a frisé les 6 % en moyenne au cours de la dernière décennie, grâce à l'amélioration des conditions macroéconomiques et à la diminution des conflits sur le continent. Face à l'élargissement des possibilités économiques, il était urgent d'alléger les contraintes réglementaires, ce à quoi s'emploient de plus en plus les pays de la région. Les pays réformateurs sont également conscients que l'augmentation de l'activité économique dans le secteur formel, grâce à la création d'entreprises

et d'emplois, est la meilleure façon de réduire la pauvreté².

Le Rwanda est un bon exemple des dividendes de la paix et de l'impact positif de mesures macroéconomiques rationnelles. C'est l'un des pays du monde qui a le plus activement réformé la réglementation commerciale au cours de la décennie. En 2001, il a adopté une nouvelle loi relative au droit du travail dans le cadre du programme national de reconstruction. En 2002, il a lancé un programme de réforme concernant la délivrance de droits de propriété. En 2004, les réformateurs ont simplifié le régime douanier, amélioré le registre du crédit et entrepris une réforme des tribunaux. En 2007, le Rwanda a poursuivi la réforme des procédures d'enregistrement des biens immobiliers et du système douanier. Certaines réformes ont été plus longues à mettre en œuvre. Par exemple, la réforme judiciaire a été lancée en 2001 mais les lois requises n'ont pas été promulguées et les nouveaux tribunaux de commerce n'ont pas commencé à fonctionner avant 2008³.

La plupart des pays réformateurs en Afrique ont mis l'accent sur la facilitation de la création d'entreprise et la réduction des coûts d'importation et d'exportation. Mais il reste beaucoup à faire. Les entreprises africaines se heurtent encore à des contraintes réglementaires et administratives plus lourdes que dans toute autre région, et les droits de propriété et ceux des investisseurs sont moins bien protégés en Afrique qu'ailleurs. Sur le plan po-

sitif, la mise en œuvre de réformes dans de telles circonstances montre clairement l'attachement des gouvernements à créer des institutions solides et à adopter des politiques vigoureuses, ce qui contribue à attirer les investisseurs.

FACILITÉ D'ENTRÉE — UNE FOIS ENCORE LE DOMAINE DE PRÉDILECTION DES RÉFORMES

En 2007–08, la facilitation de la création d'entreprise est restée le domaine dans lequel les réformes ont été les plus nombreuses. Dans 49 pays, la création d'entreprise est désormais plus simple et moins onéreuse (figure 1.4). Ces pays figurent parmi les 115 pays — soit plus de la moitié du total mondial — qui ont adopté des réformes dans ce domaine au cours des cinq dernières années. Viennent ensuite les réformes visant à simplifier l'impôt et son administration, suivies des réformes visant à faciliter le commerce. Dans ces trois domaines, les réformes administratives peuvent beaucoup accomplir.

Les réformes peuvent être plus difficiles dans d'autres domaines, notamment lorsqu'elles nécessitent des modifications juridiques ou des choix politiques délicats. Douze pays seulement ont réformé leur système judiciaire ; sept ont modifié leur législation concernant les transactions garanties ou sécurisées ; et six ont modifié leur réglementation du travail de façon à l'assouplir tandis que neuf ont opté pour plus de rigidité.

TABLEAU 1.2

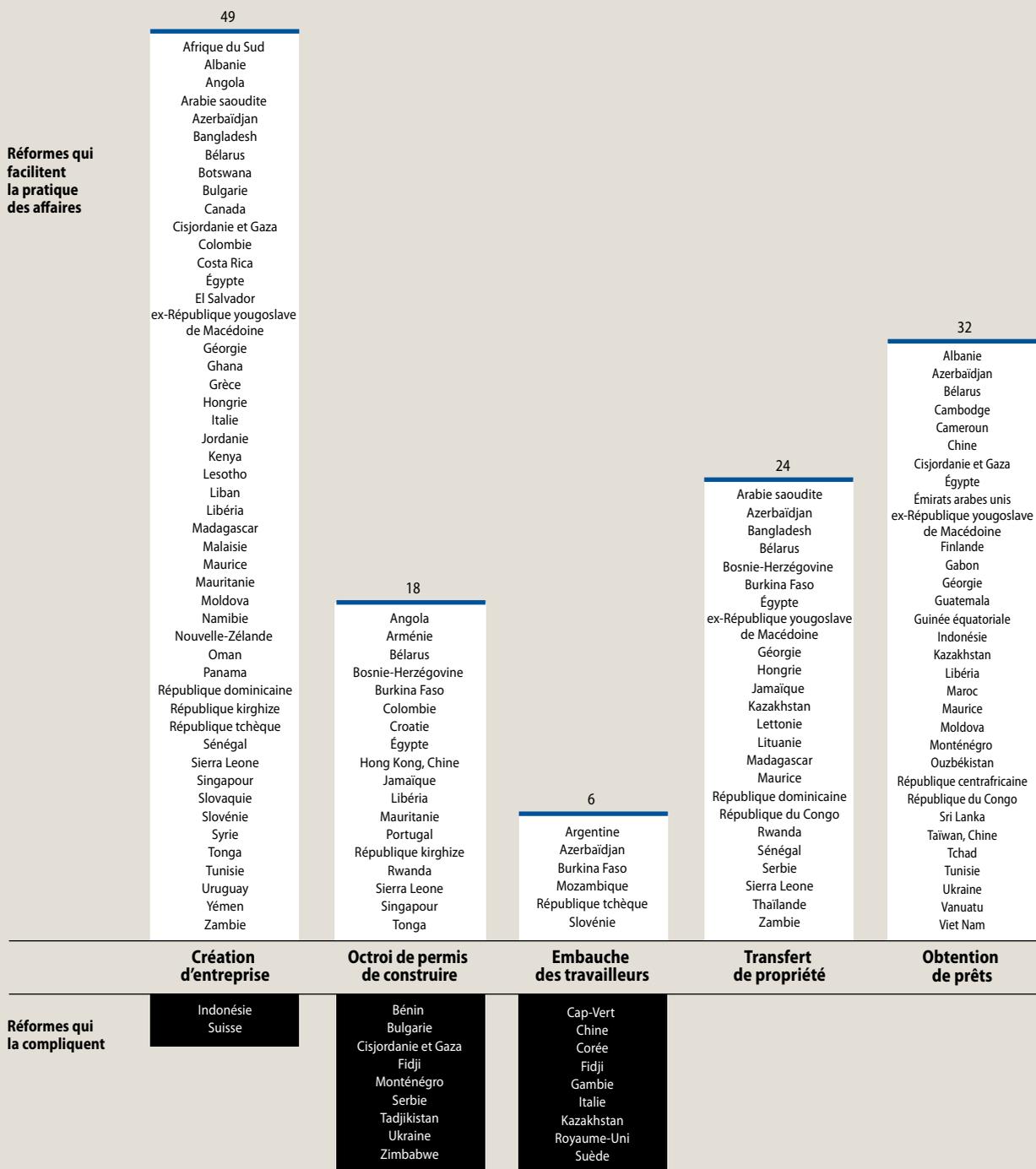
Premiers réformateurs en 2007–08 par type d'indicateur

Création d'entreprise	Yémen
Octroi de permis de construire	République Kirghize
Embauche des travailleurs	Burkina Faso
Transfert de propriété	Bélarus
Obtention de prêts	Cambodge
Protection des investisseurs	Albanie
Paiement des taxes et impôts	République dominicaine
Commerce transfrontalier	Sénégal
Exécution des contrats	Mozambique
Fermeture d'entreprise	Pologne

Source: Base de données *Doing Business*.

FIGURE 1.4

239 réformes en 2007–08 ont facilité la pratique des affaires—26 l’ont compliquée



Source: Base de données Doing Business.

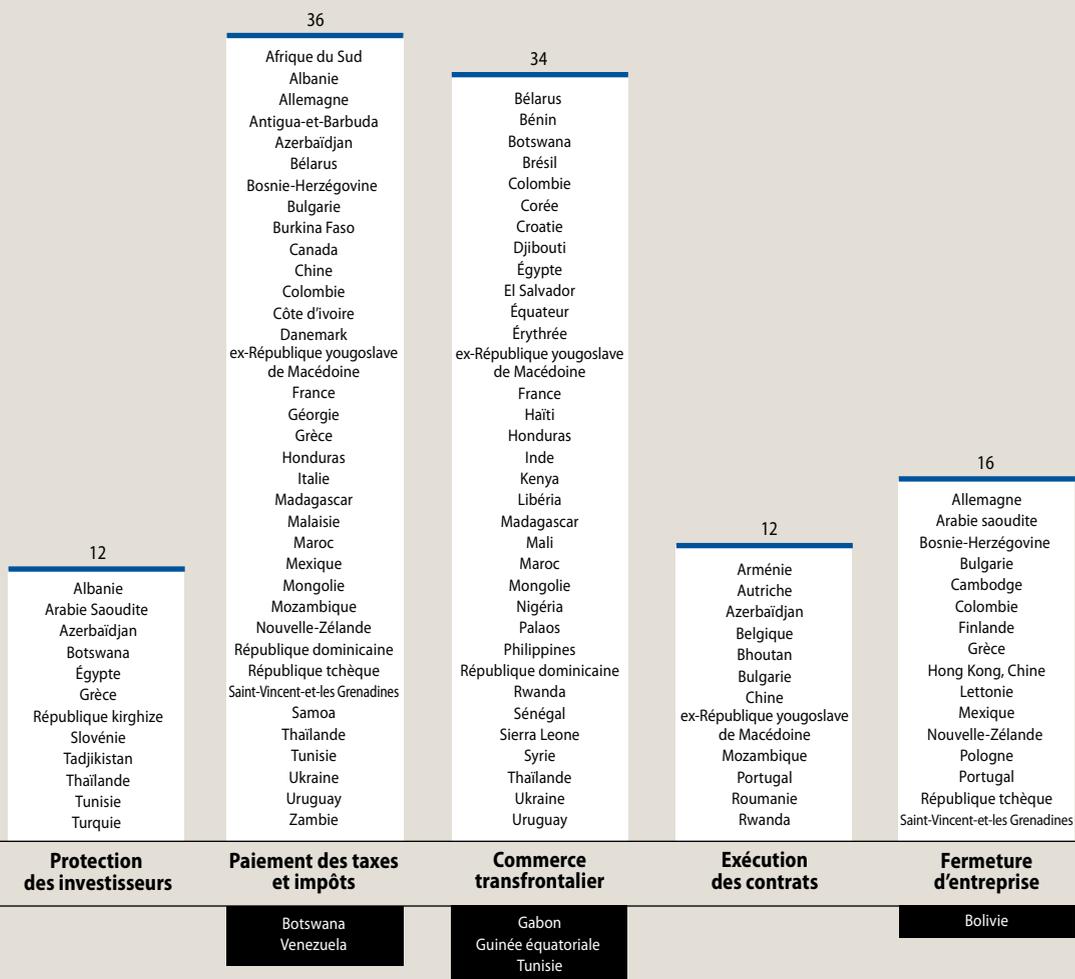


TABLEAU 1.3

Classement pour la facilité de faire des affaires

2009	2008	PAYS	2009	2008	PAYS	2009	2008	PAYS
Classement			Classement			Classement		
1	1	Singapour	62	53	Pérou	122	120	Inde
2	2	Nouvelle-Zélande	63	62	Jamaïque	123	119	Lesotho
3	3	États-Unis	64	56	Samoa	124	122	Bhoutan
4	4	Hong Kong, Chine	65	59	Italie	125	126	Brésil
5	5	Danemark	66	61	Saint-Vincent-et-les Grenadines	126	121	Micronésie
6	6	Royaume-Uni	67	63	Saint-Kitts-et-Nevis	127	124	Tanzanie
7	7	Irlande	68	99	République kirghize	128	129	Maroc
8	8	Canada	69	68	Maldives	129	127	Indonésie
9	10	Australie	70	80	Kazakhstan	130	128	Gambie
10	9	Norvège	71	79	ex-république yougoslave de Macédoine	131	132	Cisjordanie et Gaza
11	11	Islande				132	130	Algérie
12	12	Japon	72	77	El Salvador	133	134	Honduras
13	19	Thaïlande	73	81	Tunisie	134	131	Malawi
14	13	Finlande	74	70	Dominique	135	150	Cambodge
15	21	Géorgie	75	65	République tchèque	136	133	Équateur
16	24	Arabie Saoudite	76	72	Pologne	137	140	Syrie
17	14	Suède	77	74	Pakistan	138	145	Ouzbékistan
18	17	Bahreïn	78	69	Belize	139	148	Rwanda
19	16	Belgique	79	75	Kiribati	140	136	Philippines
20	25	Malaisie	80	71	Trinité-et-Tobago	141	139	Mozambique
21	15	Suisse	81	76	Panama	142	138	Iran
22	18	Estonie	82	78	Kenya	143	137	Cap-Vert
23	22	Corée	83	90	Chine	144	151	Madagascar
24	29	Maurice	84	73	Grenade	145	144	Ukraine
25	20	Allemagne	85	115	Bélarus	146	141	Suriname
26	27	Pays-Bas	86	135	Albanie	147	142	Soudan
27	23	Autriche	87	82	Ghana	148	164	Burkina Faso
28	28	Lituanie	88	83	Brunéi	149	168	Sénégal
29	26	Lettonie	89	85	Îles Salomon	150	149	Bolivie
30	30	Israël	90	84	Monténégro	151	143	Gabon
31	32	France	91	88	Palaos	152	146	Iraq
32	35	Afrique du Sud	92	87	Viet Nam	153	153	Djibouti
33	97	Azerbaïdjan	93	86	Îles Marshall	154	147	Haïti
34	33	Sainte-Lucie	94	91	Serbie	155	152	Comores
35	31	Porto Rico	95	89	Papouasie-Nouvelle-Guinée	156	163	Sierra Leone
36	37	Slovaquie	96	106	Grèce	157	167	Libéria
37	38	Qatar	97	110	République dominicaine	158	154	Zimbabwe
38	52	Botswana	98	123	Yémen	159	156	Tadjikistan
39	34	Fidji	99	98	Liban	160	166	Mauritanie
40	36	Chili	100	101	Zambie	161	155	Côte d'Ivoire
41	50	Hongrie	101	94	Jordanie	162	161	Afghanistan
42	40	Antigua-et-Barbuda	102	103	Sri Lanka	163	159	Togo
43	39	Tonga	103	92	Moldova	164	158	Cameroun
44	41	Arménie	104	93	Seychelles	165	162	République démocratique populaire lao
45	44	Bulgarie	105	95	Guyana			
46	54	Émirats arabes unis	106	107	Croatie	166	160	Mali
47	47	Roumanie	107	96	Nicaragua	167	165	Guinée équatoriale
48	43	Portugal	108	100	Swaziland	168	169	Angola
49	46	Espagne	109	113	Uruguay	169	157	Bénin
50	45	Luxembourg	110	104	Bangladesh	170	170	Timor-Leste
51	48	Namibie	111	105	Ouganda	171	172	Guinée
52	49	Koweït	112	116	Guatemala	172	171	Niger
53	66	Colombie	113	102	Argentine	173	173	Érythrée
54	64	Slovénie	114	125	Égypte	174	175	Venezuela
55	51	Bahamas	115	108	Paraguay	175	176	Tchad
56	42	Mexique	116	109	Éthiopie	176	177	Sao Tomé-et-Principe
57	57	Oman	117	118	Costa Rica	177	174	Burundi
58	55	Mongolie	118	114	Nigéria	178	178	République du Congo
59	60	Turquie	119	117	Bosnie-Herzégovine	179	179	Guinée-Bissau
60	67	Vanuatu	120	112	Fédération de Russie	180	180	République centrafricaine
61	58	Taïwan, Chine	121	111	Népal	181	181	République démocratique du Congo

Note: Le classement de chaque pays est en date de juin 2008 et figure également dans les tableaux par pays. Le classement pour la facilité de faire des affaires est la moyenne des classements des pays dans les dix domaines couverts par *Doing Business 2009*. Les classements de l'an dernier figurent en italiques. Ils tiennent compte des changements de méthodologie, des corrections de données et de l'addition de trois pays.

Source: Base de données *Doing Business*.

Les trois réformes les plus audacieuses qui ont le plus amélioré les indicateurs de *Doing Business* (tableau 1.2) :

- Meilleure protection des investisseurs en Albanie
- Facilitation de la création d'entreprise au Yémen
- Réforme fiscale en République dominicaine.

POURSUITE DES RÉFORMES DANS LES PAYS LES PLUS PERFORMANTS

Singapour est resté en tête du classement pour la facilité de faire des affaires, suivi par la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et Hong Kong (Chine) (tableau 1.3). Et les réformes se poursuivent. Cinq des dix pays les plus performants du monde ont adopté des réformes qui ont eu un impact sur les indicateurs de *Doing Business* en 2007–08. Singapour a continué à simplifier son service de création d'entreprise en ligne. La Nouvelle-Zélande a introduit un système de création d'entreprise qui utilise une seule procédure électronique, réduit le taux d'imposition des sociétés et promulgué une nouvelle loi sur l'insolvabilité. Hong Kong (Chine) a simplifié les démarches d'obtention d'un permis de construire dans le cadre de la réforme de son régime de permis. Le Danemark a mis en œuvre des réformes fiscales. Et à Toronto, au Canada, il est désormais possible de créer une entreprise en une seule démarche.

La poursuite de ces réformes n'est pas surprenante. Les pays à revenu élevé ont été nombreux à institutionnaliser la réforme du cadre réglementaire avec la mise en place de programmes visant à simplifier systématiquement les formalités administratives. Entre autres exemples, on peut citer les programmes « Be the Smart Regulator » (« Pour une réglementation plus intelligente ») à Hong Kong (Chine), Simplex au Portugal, Better Regulatory Executive au Royaume-Uni, Actal aux Pays-Bas et Kafka en Belgique. Pour définir les priorités, ces pays demandent régulièrement aux entreprises quels sont les domaines dans

lesquels des réformes sont nécessaires. La Belgique a réformé l'enregistrement des entreprises lorsque 2 600 entreprises ont indiqué que c'était un problème majeur en 2003. Alors qu'il fallait auparavant sept démarches et deux mois pour créer une entreprise, il suffit à présent de trois démarches qui peuvent s'effectuer en quatre jours. Les enregistrements d'entreprises ont augmenté de 30 % en deux ans. Au Portugal, 86 des 257 initiatives lancées dans le cadre du programme Simplex donnaient suite à des discussions avec les entreprises.

La simplification de la réglementation aide les entreprises comme les pouvoirs publics. Au Portugal, la réforme des modalités d'enregistrement a fait économiser 230 000 jours d'attente par an aux entreprises⁴. Cela économise également des frais à l'État. Au Royaume-Uni, selon les estimations officielles, les frais administratifs des entreprises ont atteint 13,7 milliards de livres en 2005. La réduction de ces coûts permettrait aux entreprises de se développer plus rapidement et à l'État d'économiser des fonds qu'il pourrait utiliser pour améliorer les services publics.

CINQ ANS DE RÉFORMES DANS LES DOMAINES COUVERTS PAR *DOING BUSINESS*

L'engagement est la clé du succès en matière de réforme du cadre réglementaire. Dans de nombreux pays, les réformes recensées par *Doing Business* reflètent un engagement plus large et plus ferme à améliorer la compétitivité nationale. Parmi ces réformateurs systématiques on peut citer l'Azerbaïdjan, la Géorgie et l'ex-République yougoslave de Macédoine dans la région Europe de l'Est et Asie centrale, la France et le Portugal dans le groupe des pays à revenu élevé de l'OCDE, l'Égypte et l'Arabie saoudite dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, l'Inde en Asie du Sud, la Chine et le Viet Nam en Asie de l'Est, la Colombie, le Guatemala et le Mexique en Amérique latine, et le Burkina Faso, le Ghana, Maurice, le Mozambique et le Rwanda en Afrique. Chacun de ces pays a réformé au

moins cinq domaines couverts par *Doing Business*, adoptant jusqu'à 22 réformes au cours des cinq dernières années.

Dans certains pays, les réformes étaient motivées par les pressions concurrentielles grandissantes liées à l'adhésion aux marchés communs tels que l'Union européenne (ex-République yougoslave de Macédoine) ou aux accords commerciaux comme l'Accord de libre-échange entre les États-Unis et l'Amérique centrale (Guatemala). Pour d'autres, il s'agissait de faciliter la création d'entreprises locales (Azerbaïdjan, Colombie, Égypte) ou de diversifier l'économie nationale (Maurice, Arabie saoudite). Pour d'autres encore, l'objectif était de s'attaquer à la lourde tâche de redressement économique après des années de conflit (Rwanda).

Bon nombre des réformateurs ont commencé par s'inspirer de l'expérience des autres. L'Égypte s'est tournée vers l'Inde pour résoudre ses problèmes liés aux technologies de l'information. La Colombie a suivi l'exemple de l'Irlande. Comme l'a fait observer le ministre colombien du Commerce, Luis Guillermo Plata, « Ce n'est pas comme pour faire un gâteau, où il suffit de suivre la recette. Nous sommes tous différents. Mais nous pouvons tirer certains enseignements de l'expérience des autres et les adapter à notre situation ».

Plusieurs de ces pays sont aujourd'hui pris en exemple par d'autres. Les réformateurs azerbaïdjanais se sont rendus en Géorgie et en Lettonie. L'Angola a demandé une assistance juridique et technique basée sur le modèle portugais de création d'entreprise.

Les réformateurs les plus dynamiques n'ont pas hésité à entreprendre de vastes programmes de réformes. Depuis 2005, la Géorgie a adopté une nouvelle loi sur le statut des entreprises et un nouveau code douanier, créé un nouveau système d'enregistrement de biens fonciers qui a remplacé un système complexe qui nécessitait l'approbation de nombreux organismes, mis en place le premier service d'information sur le crédit du pays et adopté des réformes judiciaires de

vaste portée. L'Égypte a mis en place des guichets uniques pour les importations/exportations et la création d'entreprises, procédé à d'ambitieuses réformes fiscales, continué à améliorer ses systèmes d'information sur le crédit et modifié les règles de cotation à la Bourse du Caire. La Colombie a renforcé la protection des investisseurs en adoptant des règles plus strictes en matière d'information, amendé les lois sur l'insolvabilité et réformé le système douanier, tandis que son guichet unique pour la création d'entreprise a servi d'exemple à d'autres pays de la région.

Parmi les réformateurs dans le groupe des marchés naissants, l'Inde a mis l'accent sur la technologie en créant un système d'enregistrement électronique des nouvelles entreprises, un registre électronique des garanties et un système de soumission des documents douaniers et de paiement des droits sous forme électronique. La Chine a centré ses efforts sur la facilitation de l'accès au crédit. En 2006, un nouveau registre d'information sur le crédit a permis à plus de 340 millions de particuliers d'établir leurs antécédents en matière de crédit. Une nouvelle loi sur le statut des entreprises a réduit le capital minimal requis et renforcé la protection des investisseurs. Et en 2007, une nouvelle loi sur la propriété a étendu la liste des biens pouvant être donnés en garantie. Le Mexique a mis l'accent sur le renforcement de la protection des investisseurs grâce à une nouvelle loi sur les valeurs mobilières, tout en continuant à réduire la bureaucratie au niveau des États.

RÉFORME DU CADRE RÉGLEMENTAIRE — QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Sur quelque 25 millions de biens fonciers urbains en Égypte, seulement 7 % étaient officiellement enregistrés en 2005. Au cours des six mois suivant la réforme de son système d'enregistrement des biens fonciers, les transferts de titres se sont multipliés et les recettes ont augmenté de 39 %⁵. Après la réforme du système d'enregistrement des biens fonciers à Teg-

cigalpa, au Honduras, le nombre de demandes d'inscription au registre reçues durant la période de juillet à décembre a augmenté de 65 % entre 2006 et 2007.

De même, après la réduction du capital minimum obligatoire, le nombre d'enregistrements d'entreprises nouvelles a augmenté de 55 % en Géorgie et de 81 % en Arabie saoudite. La Géorgie compte aujourd'hui 15 entreprises immatriculées pour 100 personnes, ce qui est comparable aux chiffres observés dans des pays comme la Malaisie et Singapour.

Ces premiers résultats montrent que les réformes entraînent des changements concrets, comme en témoigne le nombre grandissant d'études qui utilisent les données de *Doing Business* pour analyser l'effet de la réglementation sur le caractère informel de l'activité économique, la création d'emplois, la productivité, la croissance économique et la réduction de la pauvreté⁶.

Dans l'ensemble, les études montrent que les pays dotés d'une lourde réglementation ont un secteur informel plus important, un taux de chômage plus élevé et une croissance économique plus lente. Les études menées plus récemment permettent d'apprécier d'ores et déjà l'impact des réformes. Selon une étude, les réformes adoptées au Mexique ont notamment produit les effets suivants : le nombre d'entreprises immatriculées a augmenté de près de 6 %, l'emploi a progressé de 2,6 % et les prix ont diminué de 1 % sous l'effet de la concurrence exercée par les nouvelles entreprises sur le marché⁷. Selon une autre étude, l'assouplissement de la réglementation du travail en Inde réduirait d'un tiers le nombre d'emplois informels dans le secteur du commerce de détail⁸.

Mais rien n'en dit plus long que l'expérience des personnes touchées. Janet, qui dirige une entreprise de vannerie à Kigali, au Rwanda, explique : « J'ai des survivantes, j'ai des veuves, j'ai des femmes dont le mari est en prison. J'éprouve une grande satisfaction à les voir travailler ensemble sous un même toit... ces femmes gagnent aujourd'hui leur vie⁹. »

NOTES

1. *Doing Business* recense uniquement les réformes visées par les dix types d'indicateurs. Les amendements législatifs sont pris en compte une fois que les lois et décrets d'application respectifs, le cas échéant, sont entrés en vigueur. Les réformes administratives telles que la prescription de délais doivent être intégralement appliquées
2. Narayan et al. (2000).
3. Hertveldt (2008).
4. Ramos (2008).
5. Haidar (2008).
6. Les données relatives à la réglementation de l'entrée sur le marché, par exemple, ont été utilisées dans 168 articles publiés dans des revues à comité de lecture et plus de 200 documents de travail consacrés à la recherche. Les données sur l'efficacité des procédures judiciaires ont été utilisées dans 54 articles et 86 documents de travail. Au total, les données générées par le projet *Doing Business* ont été utilisées dans 325 articles publiés et 742 documents de travail.
7. Bruhn (2008).
8. Amin (à paraître).
9. Cet exemple est tiré du rapport de la Banque mondiale *Doing Business : Women in Africa* (2008a), une collection d'études de cas sur des entreprises africaines.

TABLEAU 13.2

Réformes en 2007-08										
PAYS	Création d'entreprise	Octroi de permis de construire	Embauche des travailleurs	Transfert de propriété	Obtention de prêts	Protection des investisseurs	Paiement des taxes et impôts	Commerce transfrontalier	Exécution des contrats	Fermeture d'entreprise
Afghanistan										
Afrique du Sud	✓						✓			
Albanie	✓				✓	✓	✓			
Algérie										
Allemagne							✓			✓
Angola	✓	✓								
Antigua-et-Barbuda	✓						✓			
Arabie Saoudite	✓			✓		✓				✓
Argentine			✓							
Arménie		✓							✓	
Australie										
Autriche									✓	
Azerbaïdjan	✓		✓	✓	✓	✓	✓		✓	
Bahamas										
Bahreïn										
Bangladesh	✓			✓						
Bélarus	✓	✓		✓	✓		✓	✓		
Belgique									✓	
Belize										
Bénin		X						✓		
Bhoutan									✓	
Bolivie										X
Bosnie-Herzégovine		✓		✓			✓			✓
Botswana	✓					✓	X	✓		
Brésil								✓		
Brunéi										
Bulgarie	✓	X					✓		✓	✓
Burkina Faso		✓	✓	✓			✓			
Burundi										
Cambodge					✓					✓
Cameroun					✓					
Canada	✓						✓			
Cap-Vert			X							
Chili										
Chine			X		✓		✓		✓	
Cisjordanie et Gaza	✓	X			✓					
Colombie	✓	✓					✓	✓		✓
Comores										
Corée			X					✓		
Costa Rica	✓									
Côte d'Ivoire							✓			
Croatie		✓						✓		
Danemark							✓			
Djibouti								✓		
Dominique										
Égypte	✓	✓		✓	✓	✓		✓		
El Salvador	✓							✓		
Émirats arabes unis					✓					
Équateur								✓		

✓ Réformes qui facilitent la pratique des affaires X Réformes qui la compliquent

Réformes en 2007-08

PAYS	Création d'entreprise	Octroi de permis de construire	Embauche des travailleurs	Transfert de propriété	Obtention de prêts	Protection des investisseurs	Paiement des taxes et impôts	Commerce transfrontalier	Exécution des contrats	Fermeture d'entreprise
Érythrée								✓		
Espagne										
Estonie										
États-Unis										
Éthiopie										
ex-république yougoslave de Macédoine	✓			✓	✓		✓	✓	✓	
Fédération de Russie										
Fidji		X	X							
Finlande					✓					✓
France							✓	✓		
Gabon					✓			X		
Gambie			X							
Géorgie	✓			✓	✓		✓			
Ghana	✓									
Grèce	✓					✓	✓			✓
Grenade										
Guatemala					✓					
Guinée										
Guinée équatoriale					✓			X		
Guinée-Bissau										
Guyana										
Haïti								✓		
Honduras							✓	✓		
Hong Kong, Chine		✓								✓
Hongrie	✓			✓						
Îles Marshall										
Îles Salomon										
Inde								✓		
Indonésie	X				✓					
Iran										
Iraq										
Irlande										
Islande										
Israël										
Italie	✓		X				✓			
Jamaïque		✓		✓						
Japon										
Jordanie	✓									
Kazakhstan			X	✓	✓					
Kenya	✓							✓		
Kiribati										
Koweït										
Lesotho	✓									
Lettonie				✓						✓
Liban	✓									
Libéria	✓	✓			✓			✓		
Lituanie				✓						
Luxembourg										
Madagascar	✓			✓			✓	✓		

✓ Réformes qui facilitent la pratique des affaires X Réformes qui la compliquent

Réformes en 2007-08										
PAYS	Création d'entreprise	Octroi de permis de construire	Embauche des travailleurs	Transfert de propriété	Obtention de prêts	Protection des investisseurs	Paiement des taxes et impôts	Commerce transfrontalier	Exécution des contrats	Fermeture d'entreprise
Malaisie	✓						✓			
Malawi										
Maldives										
Mali								✓		
Maroc					✓		✓	✓		
Maurice	✓			✓	✓					
Mauritanie	✓	✓								
Mexique							✓			✓
Micronésie										
Moldova	✓				✓					
Mongolie							✓	✓		
Monténégro		X			✓					
Mozambique			✓				✓		✓	
Namibie	✓									
Népal										
Nicaragua										
Niger										
Nigéria								✓		
Norvège										
Nouvelle-Zélande	✓						✓			✓
Oman	✓									
Ouganda										
Ouzbékistan					✓					
Pakistan										
Palaos								✓		
Panama	✓									
Papouasie-Nouvelle-Guinée										
Paraguay										
Pays-Bas										
Pérou										
Philippines								✓		
Pologne										✓
Porto Rico										
Portugal		✓							✓	✓
Qatar										
République centrafricaine					✓					
République démocratique du Congo										
République démocratique populaire lao										
République dominicaine	✓			✓			✓	✓		
République du Congo				✓	✓					
République kirghize	✓	✓				✓				
République tchèque	✓		✓				✓			✓
Roumanie									✓	
Royaume-Uni			X							
Rwanda		✓		✓				✓	✓	
Sainte-Lucie										
Saint-Kitts-et-Nevis										

✓ Réformes qui facilitent la pratique des affaires X Réformes qui la compliquent

Réformes en 2007-08

PAYS	Création d'entreprise	Octroi de permis de construire	Embauche des travailleurs	Transfert de propriété	Obtention de prêts	Protection des investisseurs	Paiement des taxes et impôts	Commerce transfrontalier	Exécution des contrats	Fermeture d'entreprise
Saint-Vincent-et-les Grenadines							✓			✓
Samoa							✓			
Sao Tomé-et-Principe										
Sénégal	✓			✓				✓		
Serbie		X		✓						
Seychelles										
Sierra Leone	✓	✓		✓				✓		
Singapour	✓	✓								
Slovaquie	✓									
Slovénie	✓		✓			✓				
Soudan										
Sri Lanka					✓					
Suède			X							
Suisse	X									
Suriname										
Swaziland										
Syrie	✓							✓		
Tadjikistan		X				✓				
Taiwan, Chine					✓					
Tanzanie										
Tchad					✓					
Thaïlande				✓		✓	✓	✓		
Timor-Leste										
Togo										
Tonga	✓	✓								
Trinité-et-Tobago										
Tunisie	✓				✓	✓	✓	X		
Turquie						✓				
Ukraine		X			✓		✓	✓		
Uruguay	✓						✓	✓		
Vanuatu					✓					
Venezuela							X			
Viet Nam					✓					
Yémen	✓									
Zambie	✓			✓			✓			
Zimbabwe		X								

✓ Réformes qui facilitent la pratique des affaires X Réformes qui la compliquent

Remerciements

Le rapport *Doing Business 2009* a été élaboré par une équipe animée par Sylvia Solf, Simeon Djankov (jusqu'à fin mars 2008) et Penelope Brook (à partir d'avril 2008), sous la houlette de Michael Klein. L'équipe se composait des membres suivants : Teymour Abdel Aziz, Svetlana Bagaudinova, Karim O. Belayachi, Mema Beye, Frederic Bustelo, César Chaparro Yedro, Maya Choueiri, Roger Coma-Cunill, Santiago Croci Downes, Marie Delion, Allen Dennis, Jacqueline den Otter, Alejandro Espinosa-Wang, Monica Fonseca Fernandez, Kjartan Fjeldsted, Elena Gasol Ramos, Carolin Geginat, Cemile Hacibeyoglu, Jamal Haidar, Sabine Hertveldt, Palarp Jumpasut, Dahlia Khalifa, Jean Michel Lobet, Oliver Lorenz, Valerie Marechal, Andres Martinez, Alexandra Mincu, Sushmitha Narsiah, Joanna Nasr, Dana Omran, Caroline Otonglo, Nadia Ram, Rita Ramalho, Camille Ramos, Ivana Rossi, Yara Salem, Pilar Salgado Otónel, Umar Shavurov, Larisa Smirnova, Jayashree Srinivasan, Susanne Szymanski, Tea Trumbic, Caroline van Coppenolle, Bryan Welsh, Justin Yap and Lior Ziv. Jan Bezem, Sonali Bishop, Tara Sabre Collier, Sarah Iqbal, Alice Ouedraogo, Babacar Sedikh Faye et Jennifer Yip (durant les mois précédant la publication).

Oliver Hart et Andrei Shleifer ont fourni des conseils d'ordre théorique pour

le projet. Le projet concernant le paiement des taxes et impôts a été réalisé en collaboration avec Pricewaterhouse-Coopers, sous la direction de Robert Morris.

Alison Strong a préparé le manuscrit pour l'impression. Gerry Quinn a conçu le rapport et les graphiques. Kim Bieler a collaboré à la photocomposition. Alexandra Quinn a fourni des services de publication assistée par ordinateur. La gestion en ligne de la base de données *Doing Business* est assurée par Ramin Aliyev, Felipe Iturralde Escudero et Graeme Littler sous la direction de Suzanne Smith.

Nous remercions les Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale de leurs conseils éclairés et tous nos collègues de leurs précieux commentaires.

Le rapport a été élaboré avec le généreux concours de plus de 6 700 juristes, comptables, juges, chefs d'entreprise et fonctionnaires de 181 pays. Les données mondiales et régionales ont été fournies par des entreprises qui ont répondu à de multiples questionnaires dans leurs différents bureaux à travers le monde.

Sauf mention contraire, les citations figurant dans ce rapport sont celles de partenaires locaux de *Doing Business*. Leurs coordonnées figurent sur le site Web de *Doing Business* : <http://www.doingbusiness.org>.

Les coordonnées des partenaires locaux figurent sur le site Web de *Doing Business* : <http://www.doingbusiness.org>



THE
WORLD
BANK



IFC
International
Finance
Corporation
World Bank Group

WWW.DOINGBUSINESS.ORG

